

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 16 mai 2019, la députée de Joliette déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 1 245 pétitionnaires demandant que des mesures soient mises en place, par le biais d'actions et de moyens de prévention, pour garantir un milieu sain et exempt de violence, pour le personnel de soutien scolaire.

Il importe d'abord de souligner qu'en milieu scolaire, la prévention de la violence est une préoccupation constante. Nous avons à cœur de permettre à tous les membres du personnel et à tous les élèves d'évoluer dans des milieux de vie sécuritaires et bienveillants. À cet égard, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur valorise les actions de promotion d'un bon climat scolaire, notamment en ce qui a trait aux relations interpersonnelles de qualité.

En outre, il demeure essentiel d'encourager tous les membres du personnel scolaire victimes d'agressions à signaler les paroles et gestes de violence subis. La visibilité des événements demeure une étape importante pour leur réelle prise en considération ainsi que pour la compréhension plus fine du phénomène.

Le Ministère entend collaborer aux initiatives visant à diminuer la violence subie par le personnel œuvrant en milieu scolaire. Il est indéniable que les situations de violence doivent être dénoncées, entendues, prises en considération et traitées. Celles et ceux qui travailleront à prévenir et à traiter les situations vécues par des intervenants et des intervenantes qui se dévouent chaque jour dans les écoles du Québec peuvent compter sur notre appui.

... 2

De plus, en concordance avec sa mission éducative, laquelle comprend la promotion d'un climat scolaire sécuritaire et bienveillant, le Ministère s'inspirera des plus récentes avancées de la recherche sur la violence à l'école pour insister sur l'amélioration des différentes composantes du climat scolaire, notamment l'augmentation du sentiment de sécurité des élèves et du personnel scolaire. Il poursuivra également le déploiement des orientations soutenant les bonnes pratiques en matière de socialisation, incluant l'enseignement explicite des comportements attendus, entre autres en matière de relations interpersonnelles, de même que sur le plan du soutien aux apprentissages sociaux et émotionnels qui façonnent le quotidien des écoles.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

  
JEAN-FRANÇOIS ROBERGE